

Elections municipales des 15 et 22 mars 2020

Réponse de M.

Candidat à l'élection de la commune d'Orsay

Population

1. Quel accroissement de population en 2030 êtes-vous prêt à accepter ?

Réponse Ce 02/03

Urbanisme

Etes-vous favorable à :

2. Apporter d'autres modifications au PLU que celles imposées par le tribunal administratif dans son jugement du 4 novembre 2019 ?
3. Vérifier pour tout projet son incidence sur le voisinage ?
4. Au transfert de la compétence PLU au niveau intercommunal ?

Oui

Oui

NON

Stationnement

5. Etes-vous prêt à améliorer l'offre de stationnement à Orsay (zone bleue, dépose minute, gratuité temporaire, parking vélos...) ?

Oui

Déplacements

6. Etes-vous favorable à des liaisons vallée-plateau de Saclay et de Courtabœuf par téléphérique ?
7. Prendrez-vous des mesures concrètes pour développer des liaisons douces ? (Pistes cyclables et piétons)

Oui

Oui

Hydraulique et assainissement

8. Vous engagez-vous à entreprendre des actions contre les inondations dues à l'Yvette et aux eaux souterraines ?
9. Vous engagez-vous à prendre en compte la charte de bonne gestion de l'ASEOR ?

Oui

NON

Action pour l'environnement

10. Qu'envisagez-vous de particulier pour l'environnement ?

Réponse Ce 02/03 au plus tard

Le 15 Février 2020 / Signature du candidat :

Important : La réponse à ce questionnaire ne sera publiée que si les règles suivantes sont respectées :

- Utilisation de ce questionnaire tel quel (mais vous pouvez ajouter des commentaires sur une autre feuille),
- Questions 2 à 10 (répondre oui ou non), question 1 donner un chiffre.

Merci de votre compréhension.

ASEOR - 24, rue Christine 91400 Orsay - FR02 2004 1010 1230 9708 8R03 393 - BIC PSSTFRPPSCE

☎ 01 60 10 96 23 - ✉ aseor91@gmail.com - 🌐 aseor.org - @Aseor91

Feuille complémentaire au questionnaire

Réponse de M : Jean-Christophe Péral

Après vérification des propriétés des documents que vous nous avez envoyés, il apparait que leur auteur est identifié sous le pseudonyme de "lady leb" derrière lequel nous pensons reconnaître une personne très impliquée dans la campagne d'un de nos adversaires. Elle est d'ailleurs présentée sur ses publications comme une probable future colistière.

Vous comprendrez que, dans ces conditions, il nous est délicat d'envisager de vous communiquer des éléments de notre programme avant sa diffusion et la diffusion du programme de l'adversaire en question. Nous vous répondrons donc le lundi 2 mars au plus tard.

Si vous tenez cependant à publier les réponses au questionnaire avant cette date, **merci de publier l'intégralité de ce document ainsi que les réponses suivantes (que nous commenterons plus tard) et notre commentaire pour la question 9.**

- 1) Réponse le 02 mars au plus tard
- 2) *Oui / Commentaire le 2 mars au plus tard*
- 3) *Oui / Commentaire le 2 mars au plus tard*
- 4) *Non / Commentaire le 2 mars au plus tard*
- 5) *Oui / Commentaire le 2 mars au plus tard*
- 6) *Oui / Commentaire le 2 mars au plus tard*
- 7) *Oui / Commentaire le 2 mars au plus tard*
- 8) *Oui / Commentaire le 2 mars au plus tard*
- 9) *Non / Commentaire ci-dessous*
- 10) Réponse le 02 mars au plus tard

Commentaire question 9 :

Nous pensons que le point 9 de la charte, ainsi que la remarque afférente, sort du cadre des prérogatives de l'ASEOR (Association pour la sauvegarde de l'environnement d'Orsay). Nous y reconnaissons le thème de campagne prioritaire du candidat soutenu par "lady leb" et cela renforce notre conviction de ne pas apporter de réponse à votre questionnaire avant la publication de notre programme.

Bien cordialement,

le 15/02/2020

Jean-Christophe Péral

